

OSCAR

de la SÉCURITÉ INCENDIE

**Le rendez-vous de la profession
et des utilisateurs**

**La récompense d'une stratégie exemplaire
de sécurité des personnes et des biens**

**Un outil de mobilisation
et de communication**

**Un challenge pour les petites
et les grandes entreprises**



OSCAR INCENDIE

LA RÉCOMPENSE D'UNE STRATÉGIE EXEMPLAIRE

Créé par la Fédération Française du Matériel d'Incendie, qui regroupe 11 SYNDICATS D'INDUSTRIELS de la prévention et de la protection contre le feu, l'OSCAR DE LA SÉCURITÉ INCENDIE récompense chaque année une entreprise, ou un site, qui a mis en place et développé une stratégie globale particulièrement exemplaire au plan de la SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS.

Témoignage de l'intérêt des exploitants d'entreprises industrielles et commerciales pour une opération incitative en matière de sécurité incendie, l'Association des Ingénieurs et Cadres agréés du Centre National de Prévention et de Protection est associée depuis 4 ans à la gestion de cet OSCAR. Il illustre ainsi la chaîne de prévention du concepteur-fabricant-installateur à l'utilisateur.

Pourquoi un OSCAR INCENDIE ?

La sécurité des personnes et des biens

Atout majeur de la sûreté des personnes, une sécurité incendie optimale est aussi gage de la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise et donc de l'outil de travail. Les chiffres parlent d'eux-mêmes à cet égard puisque les trois quarts des établissements ayant subi un incendie déposent le bilan... La mobilisation sur la sécurité incendie doit donc être considérée comme une donnée essentielle de gestion et prévention des risques, tel un investissement productif.

Dans les domaines de :

- la stratégie et l'organisation en sécurité
- la formation du personnel
- la prévention sécurité
- ...

A qui s'adresse-t-il ?

De la Pme à la grande entreprise

Décerné depuis plus de 10 ans à des PME ou des grands groupes intervenant dans des activités très diverses (industries, services, commerces...), l'Oscar de la sécurité incendie constitue pour les entreprises candidates un véritable instrument de mobilisation et pour les lauréates un formidable outil de valorisation et de promotion interne et externe.

Les PME peuvent bénéficier si elles le souhaitent d'un soutien ou d'un parrainage pour les aider à constituer leur dossier

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE RÉCOMPENSÉE ?

Participer à L'OSCAR DE LA SÉCURITÉ INCENDIE, c'est s'approprier un challenge mobilisateur pour démontrer son implication en matière de prévention et de sécurité.

5 critères qualitatifs : Participer à l'Oscar de la sécurité incendie, c'est répondre à plusieurs critères :

- avoir une politique de sécurité bien définie,
- faire des efforts importants de sensibilisation et de motivation du personnel de l'entreprise à la sécurité,
- réussir la combinaison optimale de plusieurs matériels pour une protection adaptée,
- avoir mis en œuvre des moyens – équipements, formations – supplémentaires à ceux imposés par la seule réglementation applicable à l'établissement, dont l'un facultatif :
- avoir pu, si des débuts d'incendies se sont déclarés dans les 5 dernières années, circonscrire tout ou partie d'entre eux par ses propres moyens.

LES RETOMBÉES d'une telle action

Les dossiers sécurité montés par les sociétés candidates sont de véritables outils de communication :

- Ils peuvent être exploités en interne pour motiver et encourager les équipes.
- Ils peuvent aussi valoriser l'entreprise vis-à-vis de ses clients et de ses prescripteurs.

Le lauréat bénéficie également des retombées presse de l'opération. Ainsi, entre autres, une cinquantaine d'articles s'en font systématiquement l'écho.

Vous souhaitez participer à l'OSCAR de la SÉCURITÉ INCENDIE. Contactez la FFMI ou votre installateur affilié FFMI qui vous transmettra le dossier et vous guidera dans cette démarche



OSCAR

de la SÉCURITÉ INCENDIE

Le rendez-vous de la profession

pour participer

Contacter :

- la Fédération française du matériel d'incendie
tél : 01 47 17 63 03
e-mail : ffmi@wanadoo.fr



ou

- un organisme partenaire de la FFMI, membre du jury
- votre société conseil / spécialiste en sécurité incendie, affiliée à la FFMI

La notoriété de l'OSCAR de la SÉCURITÉ INCENDIE résulte du lien privilégié "PROFESSIONNELS-UTILISATEURS" avec des partenaires multiples dont l'AGREPI, associée à la FFMI dans cette promotion de la prévention.

Un **JURY PARITAIRE** de professionnels, d'utilisateurs et d'experts du monde de la sécurité, dont

- **AGREPI** Association des ingénieurs et cadres agréés du CNPPP
- **DDSC** Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles (Ministère de l'intérieur)
- **FNSP** Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers
- **BSPP** Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris
- **AFNOR** Association Française de Normalisation
- **CNPP** Centre National de Prévention et de Protection
- **CLOPSI** Comité de Liaison d'Organismes de Prévention et de Sécurité Incendie

Les **11 SYNDICATS** affiliés à la FFMI regroupent la majorité des principales entreprises spécialisées et certifiées dans la fabrication, la distribution, l'installation et la maintenance de matériels, systèmes et équipements de lutte contre l'incendie pour tout type de risques.

- **S.Y.F.E.X.** Extincteurs mobiles
- **G.I.F.E.X.** Installations d'extinction automatique
- **G.I.S.** Installations sprinkleurs
- **G.E.S.I.** Systèmes de détection d'incendie
- **C.S.C.M.M.I.** Matériels et engins motorisés d'incendie
- **A.F.T.R.I.** Tuyaux et robinetterie d'incendie
- **A.F.D.A.E.** Agents extincteurs
- **G.I.F.** Matériels coupe-feu, exutoires de fumée, organes de commandes, volets/clapets
- **D.I.M.I.** Distribution-installation de matériels de lutte contre l'incendie
- **S.F.P.S.** Signalisation de sécurité
- **G.I.F.S.I.D.** Sécurité incendie domestique